Fiche de Données de Sécurité



Número de Révision: 006.0 Date de sortie: 11/08/2017

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de LOCTITE SF 7452 known as LOCTITE Numéro IDH:

l'article: 7452

Type de produit: Accélérateur numéro d'item 18490
Restriction Non identifié Région: Canada

d'utilisation: Raison sociale:

Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515

Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3 Votre contact:

Téléphone: +1 (905) 814-6511 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center

135267

1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887

Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

	VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE
DANGER:	LIQUIDE ET VAPEURS TRES INFLAMMABLES.
	PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.
	PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3





Conseils de prudence

Prévention: Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes.

Interdiction de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas jeter dans l'eau. Utiliser une installation anti-déflagrante. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants

de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention: En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements

contaminés. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises,

communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de

la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker

dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Numéro IDH: 135267 Nom du produit: LOCTITE SF 7452 known as LOCTITE 7452

Élimination: Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux,

nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Acétone	67-64-1	90 - 100

^{*}Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation: Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration

artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

Contact avec la peau: Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la

peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Laver les vêtements avant réutilisation. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez

un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Ingestion: NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait

enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne

inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

Symptoms: Voir la section 11.

Numéro IDH: 135267

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de

protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des endroits bas et confinés, parcourir

de grandes distances jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme. Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de

la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettovage: Enlever toute source d'ignition. Assurer une aération et une ventilation

suffisantes. Porter un équipement de protection personnelleapproprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les

vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Garder le récipient

Stockage: Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des

étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à

utilisation.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Acétone	250 ppm TWA 500 ppm STEL	1,000 ppm (2,400 mg/m3) PEL	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations

techniques:

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il v

apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). Suivre les recommandations de protection respiratoire d'OSHA (29 CFR 1910.134).

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de

pulvérisation du produit.

Protection de la peau: Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher

le contact avec la peau, si besoin est. Gants de butylcaoutchouc. Gants de

polychloroprène. Les gants en caoutchouc naturel.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Liquide Couleur: Clair, à, ambre Odeur. Acétone Seuil de détection d'odeur: Non disponible Valeur pH: Non applicable

185 mm/hg (20 °C (68°F)) Environ Pression de vapeur:

Point / zone d'ébullition: 57 °C (134.6 °F) Point/domaine de fusion: Non disponible Gravité spécial: 0.7926 Densité de vapeur: 2 Environ

Point d'éclair: -17 °C (1.4 °F) Tagliabue en vase fermée

Inflammable/Limites inférieures d'explosion: 2.8 % Inflammable/Limites supérieures d'explosion: 12.8 % Température d'auto-inflammation: Non disponible Inflammabilité: Non applicable Taux d'évaporation: $1.9 \, (Éther = 1)$ Solubilité dans l'eau: Soluble Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non disponible

Teneur VOC: 1.02 %; 80 g/l Viscosité: Non disponible Température de décomposition: Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales.

Réactions dangereuses: Ne se produira pas.

Produits de décomposition

dangereux:

Numéro IDH: 135267

Non disponible

Produits incompatibles: Des oxydants forts. **Réactivité:** Non disponible

Conditions à éviter: Voir "Manipulation et Conservation" (Section 7) et "Incompatibilité" (Section 10).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Les vapeurs pourraient entraîner somnolence et étourdissement. Dépression du système

nerveux central, incluant étourdissements, somnolence, fatigue, nausées, maux de tête et

évanouissement.

Contact avec la peau: Peut provoquer une allergie cutanée. L'absorption par la peau est possible, mais on ne s'attend

à aucun effet nocif par cette voie d'exposition dans des conditions normales de manutention et

d'usage.

Contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux. L'exposition aux vapeurs peut causer un larmoiement,

une irritation et une sensation be brûlement.

Ingestion: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements

et des diarrhées.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Acétone	Oral LD50 (Souris) = 5.2 g/kg Oral LD50 (Souris) = 3,000 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 5,340 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 5,800 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 9,800 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 20,000 mg/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 76 mg/l	Système nerveux central, Irritant

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Acétone	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant

l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: **ACÉTONE** Division: Numéro d'identification: **UN 1090** Groupe d'emballage:

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Acetone Division: Numéro d'identification: UN 1090 Groupe d'emballage:

Exceptions: (Pas plus de 500 ml), Peut être considéré produit de consommation, ID8000

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: **ACETONE** Division: Numéro d'identification: UN 1090

Groupe d'emballage:

Exceptions: Quantité limitée (pas plus de 1 L).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non

nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires

réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en

sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes: Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 11/08/2017 DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.